

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 22 novembre 2022

Inauguration de deux nouveaux bâtiments au Fort de Montrouge

- Ce lundi 21 novembre 2022 au Fort de Montrouge, Patricia Miralles, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a inauguré deux nouveaux bâtiments de bureaux et de logements pour le personnel civil et militaire.
- Ces infrastructures répondent à une double ambition du ministère des Armées : améliorer sans cesse les conditions de vie des militaires, des agents civils et de leurs familles, tout en participant à l'accélération de la transition écologique et énergétique de notre pays.

L'amélioration des conditions de vie des militaires et des agents : une priorité du ministère des Armées

L'objectif d'amélioration des conditions de vie du personnel au sein du ministère des Armées est une priorité de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

« C'est tout le quotidien de nos militaires et des agents, des logements aux bureaux, en passant par les espaces de vie, qui est au cœur des préoccupations du Gouvernement. Cette ambition se traduit très concrètement ici, avec la construction de ces deux bâtiments, l'un de 400 postes de bureaux et l'autre de 200 logements, pour un investissement de 37 millions d'euros » rappelle Patricia Miralles.

Ces nouveaux logements s'inscrivent dans le cadre du plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires, dit « Plan famille », qui prévoit un investissement de 1, 2 milliard d'euros pour l'amélioration des conditions d'hébergement dans la LPM. Depuis 2019, en Ile-de-France, ce sont 700 nouvelles places qui ont été créées.

Une traduction concrète de la politique de sobriété énergétique des armées

Ces bâtiments sont le reflet de la politique ambitieuse du ministère des Armées en matière de transition écologique et énergétique. Cette politique se traduit par plusieurs plans pour l'énergie, la biodiversité ou la gestion des déchets. « Les premiers résultats se font déjà sentir, souligne Patricia Miralles. La consommation totale du parc immobilier du ministère a baissé de plus de 20 % depuis 2010. Dans le même temps, les consommations en énergies fossiles et les émissions de Gaz à effet de serre (GES) associées ont été réduites de près de 30 %. »

Ces bâtiments illustrent l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050. Ils sont certifiés Haute qualité environnementale (HQE) et bénéficient de technologie de pointe en matière de récupération de l'énergie. Le bâtiment d'hébergement pour les cadres est équipé d'un système de récupération de l'énergie solaire sur le toit qui prend part à hauteur de 60% dans l'énergie destinée au chauffage de l'eau du bâtiment.

De même, la mise en valeur de la nature et la participation à la lutte contre l'artificialisation des sols sont au cœur de ce projet : le bâtiment des bureaux est équipé d'un toit végétalisé et a été pensé pour avoir une emprise au sol réduite.

Contacts media:

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr Délégation à l'information et à la communication de la défense DICoD

Centre media du ministère des Armées 60 boulevard du général Martial Valin CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15